



PLAN RÉGIONAL
D'INSERTION DES
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Webinaire de restitution

Note d'analyse : La réponse à l'obligation d'emploi des
travailleurs handicapés en région Bourgogne Franche
Comté

18/11/2024

Règles d'usage visioconférence



► Intervenons avec les outils proposés :

- Utiliser le Q/R pour poser des questions
- Réagir à une intervention avec les émoticônes 👍, ❤️, 🙌
- Mobiliser la discussion pour écrire des messages à l'ensemble du groupe
- Participer aux sondages : dans l'onglet « Conversation », sélectionner sa réponse puis cliquer sur « Envoyer le vote »

Conversation de la réunion ✕

Essayez une action ci-dessous pour voir comment cela fonctionne.

Créer un sondage

Sondage Noms non enregistrés ; Résultats partagés

Comment répondre à un sondage ?

Ici

En cliquant ici

Pas ici

Envoyer le vote

Votre réponse a été envoyée à l'application ✕

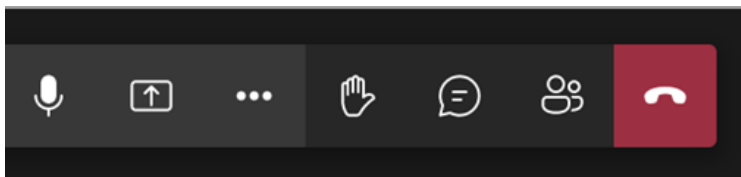
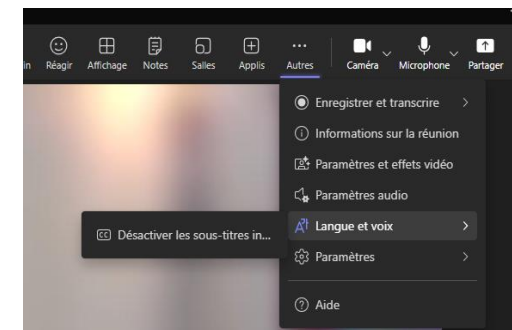
Modifié

Ici	100% (1)
En cliquant ici	0% (0)
Pas ici	0% (0)

Réponse 1

Accessibilité

- Utiliser la loupe pour zoomer
-
- Activer les sous-titres en temps réel : Autres > Langue et voix > Activer les SST



Ordre du jour

01

Introduction

DREETS – Agefiph - Fiphfp

02

Informations préalables

Méthode et définitions

03

Résultats

Les principaux enseignements

04

Echanges

Questions/réponses

Introduction



FIPHFP

Fabrice GEURTS
Directeur Territorial au
Handicap

DREETS

Sonia MARCOUX
Responsable du service Egalité
des chances et accès à l'emploi

Agefiph

Anne-Marie SEGAUD
Déléguee Régionale

Une note d'analyse : pour savoir quoi ?



Selon vous, quelles informations seront partagées au cours de ce webinaire ?

Une note d'analyse : pour savoir quoi ?



FAUX

La liste des entreprises de BFC qui ne répondent pas à leur obligation d'emploi

VRAI

Des informations sur la réponse à l'obligation d'emploi des entreprises de BFC selon leur taille et leur secteur d'activité

FAUX

Des données sur le taux d'emploi des entreprises de Bourgogne Franche-Comté en 2024

Ordre du jour

01

Introduction

DREETS – Agefiph - Fiphfp

02

Informations préalables

Méthode et définitions

03

Résultats

Les principaux enseignements de l'analyse

04

Echanges

Questions/réponses

Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

MDPH



RQTH
Reconnaissance de la
Qualité de Travailleur
Handicapé

**Carte Mobilité
Inclusion**

AAH
Allocation Adulte
Handicapé

Sécurité sociale



Pension d'invalidité
Si réduction des capacités
 $\geq 2/3$

**Accident du travail ou
Maladie Professionnelle**
Si IPP $\geq 10\%$

Pensions militaires et victimes de guerre



Pension militaire

**Allocation ou rente
d'invalidité**

Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés



On fait le point sur les calculs !

Un exemple pour mieux comprendre !



Taux d'emploi direct

Sami = 0,8
 Florane = 1
 $1,8 / 64,57 = 2,8\%$



Taux attendu

$6\% \times 64,57 = 3,87$
 Arrondi à l'entier inférieur
3 BOE attendus
 $3 / 64,57 = 4,6\%$



Taux d'emploi direct majoré

Sami = 0,8
 Florane = $1 * 1,5 = 1,5$
 $2,3 / 64,57 = 3,6\%$



Taux d'atteinte

ETP majorés / BOE attendus
 $2,3 / 3 = 76,6\%$



Entreprise

Effectif moyen annuel de 64,57 ETP



Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Sami 25 ans qui travaille à 80% depuis le 01/01
 Florane 57 ans qui travaille à temps plein depuis le 01/01



Comptabilisation du temps de travail

Prise en compte des quotités de travail et
 durée passée dans l'entreprise

Ordre du jour

01

Introduction

DREETS – Agefiph - Fiphfp

02

Informations préalables

Méthode et définitions

03

Résultats

Les principaux enseignements de l'analyse

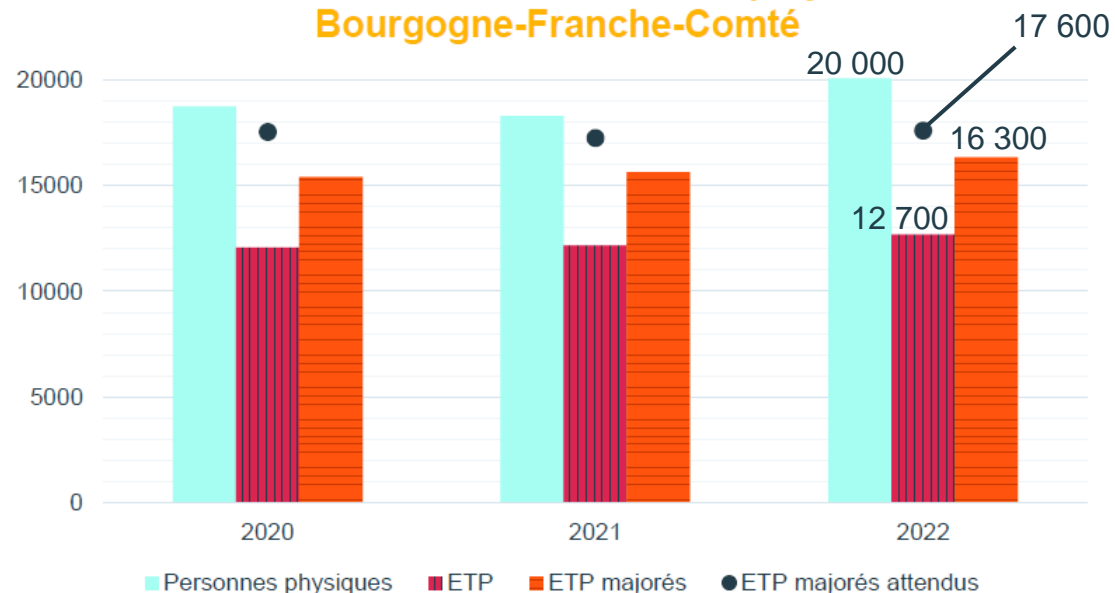
04

Echanges

Questions/réponses

Effectifs assujettis & Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi employés

Evolution des effectifs BOE employés en Bourgogne-Franche-Comté



En 2022 :

- 3 900 entreprises assujetties (-0,5 % / 2020)
- hausse globale des effectifs assujettis (+0,1% / 2020)
- et donc des BOE attendus (17 600 ETP)

Résultats

- 20 000 personnes physiques BOE (+7,1% / 2020)
- 12 700 ETP (+5,2% / 2020)
- 16 300 ETP majoré (+6,1% / 2020)

Rappel
 2020 : données stabilisées
 2021 et 2022 : données provisoires

La réponse à l'Obligation d'Emploi en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté



Taux d'emploi direct

France : 3,5%
Centre-Val de Loire : 4,2%
Normandie : 3,9 %



Taux attendu

France : 5,6%
Centre-Val de Loire : 5,45%
Normandie : 5,45%



Taux d'emploi direct majoré

France : 4,5%
Centre-Val de Loire : 5,4%
Normandie 5%



Taux d'atteinte

France : 81%
Centre-Val de Loire : 99%
Normandie : 92%

Le taux d'emploi direct de Bourgogne-Franche-Comté est supérieur :

VRAI

au taux d'emploi direct national

FAUX

au taux d'emploi direct de la région Centre Val de Loire : il est inférieur

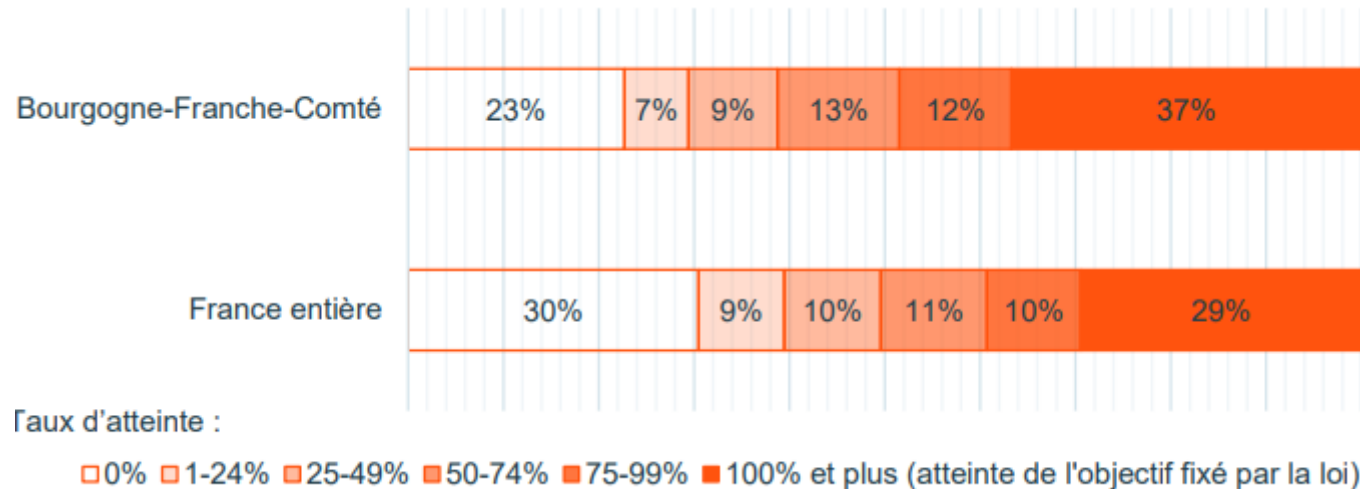
FAUX

au taux d'emploi direct de la région Normandie : ils sont presque similaires



Taux d'atteinte : comment se situe la Bourgogne-Franche-Comté ?

Répartition des entreprises par taux d'atteinte en 2022



Taux d'atteinte supérieur au national
93% en BFC vs 81% en France

Taux d'atteinte en augmentation en BFC
+5 points / 2020

Un objectif de l'OETH de plus en plus rempli
37% des entreprises atteignent les 100% et plus contre 29% en France

Part des entreprises n'employant pas de BOE : la Bourgogne-Franche-Comté en 2^{ème} position
23% des entreprises sans BOE contre 30% en France



Taux d'atteinte BFC

Taux d'atteinte : l'influence de la taille de l'entreprise ?

Taux d'atteinte de l'OETH par taille d'entreprise en 2022



Une tendance générale de hausse du taux d'atteinte avec la taille de l'entreprise

Avec quelques exceptions

Taux d'atteinte des « 250-499 » particulièrement haut en Bourgogne-Franche-Comté

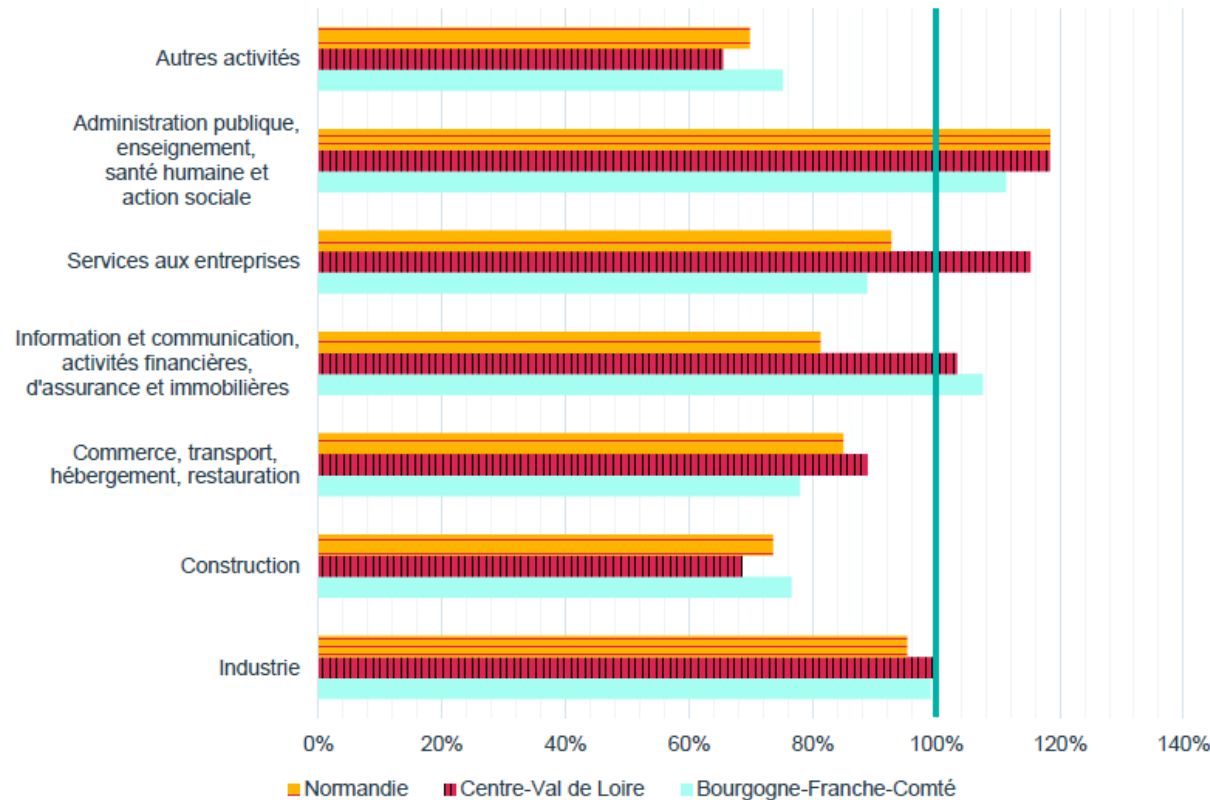
Taux d'atteinte des « 100 - 249 » et des « 500 ou + » particulièrement haut en Centre-Val de Loire



Taux d'atteinte BFC

Taux d'atteinte : quelles différences par secteur d'activité ?

Taux d'atteinte par secteur en région en 2022



En France :

Le secteur « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » champion du taux d'atteinte

Suivi du secteur « information et communication, activités financières »

Des taux d'atteinte moindres dans le secteur de la construction

Ordre du jour

01

Introduction

DREETS – Agefiph - Fiphfp

02

Informations préalables

Méthode et définitions

03

Résultats

Les principaux enseignements de l'analyse

04

Echanges

Questions/réponses

Merci !

**PRITH** | PLAN RÉGIONAL
Bourgogne-Franche-Comté | D'INSERTION DES
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)


agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées


emploi
fiphfp
handicap